

LES FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Fiche PP66TER

S'inscrire



1er octobre 2025

URIOPSS IDF

1 jour (7 heures)

Adhérents : 310 euros

Objectifs pédagogiques

Cette formation a vocation à comprendre le cadre légal qui régit les politiques publiques de prévention et de protection de l'enfance, ses évolutions et les enjeux liés aux dernières réformes.

- Avoir une première approche du cadre juridique et règlementaire de la protection de l'enfance ;
- Comprendre le fonctionnement du dispositif de protection de l'enfance et l'écosystème dans lequel il s'inscrit (acteurs, financeurs, partenaires, enjeux clés) ;
- Identifier les évolutions induites par le législateur au cours des trois dernières réformes structurantes de la protection de l'enfance (2007, 2016, 2022) et leur impact.

Programme

Présentation : le système de protection de l'enfance en France

- Historique de la protection de l'enfance en France (origines, marqueurs fondamentaux)
- Le cadre juridique de la protection de l'enfance et les textes fondateurs
- Le repérage et le fonctionnement des informations préoccupantes
- Les mesures en protection de l'enfance : différents modes de prise en charge et d'accueil
- Le financement de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Focus sur le rôle de la prévention spécialisée

Les évolutions apportées par le législateur

- Loi du 5 mars 2007
- Loi du 14 mars 2016
- Loi du 7 février 2022

L'écosystème autour de la Protection de l'Enfance

- Cartographie des acteurs : les partenaires clés en Protection de l'Enfance
- Les enjeux actuels de la politique de prévention et de protection de l'enfance

Public

Tout professionnel découvrant le secteur de la protection de l'enfance ou souhaitant comprendre son environnement de travail.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation, deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap

Méthodes pédagogiques mobilisées

Apports théoriques, support de présentation, échanges avec les participants sur leurs pratiques, ateliers de réflexion. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenante

Judith Ollé Conseillère technique
Enfances, Familles, Jeunesses de
l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.

Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

**Cette formation est également réalisable
en intra, dans vos locaux.**

V2 08-2025